

Consentement des parents ou tuteurs légaux des élèves du secondaire

Les demandeurs doivent soumettre une autorisation signée par le parent ou le tuteur légal ainsi que la demande, donnant la permission de participer au Youth Haitian Empowerment Exchange Program. Si l'autorisation est manquante, la demande ne sera pas prise en considération.

Nom de l'appliquant :	
Parent/Gardien 1 :	
Nom complet et relation avec le demandeur	
Adresse	
Téléphone et courriel	
Parent/Gardien 2:	
Nom complet et relation avec le demandeur	
Adresse	
Téléphone et courriel	
Mon fils/fille a ma permission de demander la participation au Program pleinement s'il/elle est accepté (e).	et de participer au Youth Haitian Empowerment Exchange
Signature du parent (1)	date du tuteur
Signature du parent (2)	date du tuteur
Je vous garantis que toutes les informations sur cette demande sélectionné, il / elle participera à toutes les activités du prograr jours en Aout 2023. Je suis également d'accord pour dire que si je suis sélectionné du programme à savoir à collaborer pour toutes suivies et form	nme en Haïti principalement à Jérémie au cours de huit pour le programme, je participerai pleinement pour la durée nalités institutionnelles.
Signature du participant	date du demandeur
**Youth Empowerment s'engage à travailler de concert avec pleine réussite du programme et toute la transparence que	

processus.